

**FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE DE FRANCE  
COMITE REGIONAL FSCF DU CENTRE VAL DE LOIRE**

**FINALE DES CONCOURS INDIVIDUELS POUSSINES**

**SAINT LAURENT NOUAN – 17 MAI 2020**

**REGLEMENT TECHNIQUE :**

- Les mouvements seront conformes au programme Fédéral 2020.
- Chaque Gym présente le degré de son choix à chaque agrès et produit obligatoirement la Formation Physique.
- Chaque Comité Départemental présente les Gyms sorties 1ères, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> aux classements départementaux dans chaque catégorie (ou les suivantes en cas de défection dans les 6 premières).

**NOUVEAUTE :**

6 classements seront effectués :

- Catégorie A : Gyms présentant des mouvements dont le total est compris entre 66 pts et 68 pts
- Catégorie B : Gyms présentant des mouvements dont le total est compris entre 68.5 pts et 70 pts
- Catégorie C : Gyms présentant des mouvements dont le total est compris entre 70.5 pts et 73 pts
- Catégorie D : Gyms présentant des mouvements dont le total est compris entre 73.5 pts et 78.5 pts
- Catégorie E : Gyms présentant des mouvements dont le total est compris entre 79 pts et 82.5 pts
- Catégorie F : Gyms présentant des mouvements dont le total est de 83 pts et +

Les 6 1ères de chaque catégorie seront sélectionnées.

**Attention : les gymnastes doivent être classées dans la même catégorie au Départemental et aux Finales.**

**Tout désistement doit être prévenu 48 Heures avant la finale (INTERNET !).**

Le classement étant individuel, le choix du justaucorps est libre.

En cas d'absence injustifiée au palmarès, la récompense ne sera pas remise.

**JUGES :**

Chaque Comité Départemental fournira 2 juges licenciés pour la saison en cours et compétents dans l'agrès choisi.

**ATTENTION :**

**LES JUGES POUSSINS JUGENT TOUTE LA  
JOURNEE AU MEME ATELIER**

**PALMARES :**

Il sera remis un Exemple de Palmarès par Comité Départemental et un exemplaire par Club représenté.

**HORAIRE : PROVISOIRE**

APPEL : 9 Heures 00	Compétition : 9 Heures 15	Loir et Cher
APPEL : 11 Heures 00	Compétition : 11 Heures 15	Loiret - Cher
APPEL : 14 Heures 00	Compétition : 14 Heures 15	Eure et Loir

**REPECHAGE :**

**Attention, les repêchées peuvent être prévenues jusqu'à 48 heures avant la compétition.**

**La liste définitive des repêchées sera transmise par la ligue par l'intermédiaire d'Hélène LAGNEAU.**